

Plan de reprise d'activité de la Communauté de Communes du Vallespir

Présentation du dispositif mis en place dans le cadre de l'Etat d'urgence sanitaire

Actualisation au 02 juin 2020

Vu les mesures de restrictions prises afin de limiter la propagation du virus COVID-19 sur le territoire national,

Vu la nécessité d'assurer la continuité des services publics essentiels et la mise en place d'un plan de continuité d'activités dans les services publics de la Communauté des communes du Vallespir

Vu les annonces de M. le Président de la République et de M. le 1^{er} Ministre qui fixent au 11 mai 2020, la levée des restrictions et la nécessité pour le pays de reprendre autant que possible les activités professionnelles et pour les collectivités territoriales la gestion des services d'intérêt général,

Vu le recul de l'épidémie COVID-19 depuis le 11 mai 2020

Vu les mesures d'accélération du déconfinement prévues pour la Phase 2 qui débute après la pentecôte soit le mardi 2 juin 2020

Considérant la réouverture des établissements et entreprises et plus particulièrement ceux du secteur touristique

Considérant que la Communauté des communes du Vallespir a mis en place un plan de reprise d'activités qui a fait suite au plan de continuité d'activité en prévoyant une reprise progressive de l'ensemble des activités de la collectivité avec pour objectif d'assurer aux usagers un service public le plus large possible en préservant leur santé et celle des agents.

Considérant qu'à ce jour toutes les conditions sont réunies pour la reprise de toutes les activités,

La Communauté de Communes COMMUNIQUE :

L'ensemble de ses services communautaires seront réouverts le mardi 2 juin 2020

POUR L'ENFANCE ET LA JEUNESSE :

1 - Petite Enfance de 0 à 3 ans : Les trois crèches intercommunales ont réouvert le 11 mai 2020, elles accueillent les enfants par groupe limité à 10 du lundi au vendredi de 7 h 30 à 18 h 30.

Un protocole sanitaire d'accueil a été mis en place. Il est consultable sur le site de la CCV rubrique Petite Enfance.

Pour plus d'information vous pouvez contacter, la coordonnatrice Petite Enfance, par Mail : coordopetiteenfanceccv@vallespir.com / tél : **06.12.65.74.78**

2 – Le RAM : Les animations et l'accueil au RAM sont suspendus jusqu'à nouvel ordre. L'animatrice, Laetitia LORCY recevra sur rendez-vous les assistants maternels et les parents qui le souhaitent.

3 - Pour les services d'accueils périscolaires de Maureillas et Céret : Ces services ont repris depuis le 12 mai 2020. Pour plus de renseignements vous pouvez contacter directement les mairies ou le coordonnateur enfance jeunesse de la C.C.V

Mail : coordo.enfancejeunesse@vallespir.com Tél : **04-68-21-20-66**

Pour les inscriptions et le règlement du service périscolaire :

➡ **Horaires : jours de classe : de 8 H 30 – 12 H 30 / mercredi : de 13 H 30 – 17 H 30**

Les rendez-vous sont à privilégier en contactant au préalable le N° 04-68-21-20-66

4 - L'accueil collectif maternel de LE BOULOU et maternel et primaire de MAUREILLAS ont réouvert les mercredis depuis le 13 mai 2020 en appliquant un protocole sanitaire strict consultable sur le site de la CCV – rubrique jeunesse.

Compte tenu de la nécessité d'organiser l'accueil par groupe d'enfants limité à 10, les familles doivent impérativement contacter le directeur de l'ACM au plus tard le vendredi précédent le mercredi où l'accueil de l'enfant est souhaité.

Pour plus de renseignements vous pouvez contactez le coordonnateur jeunesse ou directement l'accueil de loisirs :

Mail : coordo.enfancejeunesse@vallespir.com et Tél : **04-68-21-20-66**

OU Contacter directement l'ACM sur le site de la CCV rubrique enfance jeunesse

**Ou sur facebook : *Maureillas-Accueil-de-loisirs-Els-Patufets*
Accueil-Ado-de-Céret
*Le Boulou-accueil de loisirs maternel***

5 – Les Points Information Jeunesse de Céret et de Le Boulou réouvriront au public à compter du mardi 2 juin 2020 aux jours et heures habituels. Pour plus d'information contacter les informateurs jeunesse :

➡ **Pij intercommunal antenne de Céret (Thomas Simonetti) : 06.22.78.87.60**

➡ **Pij Intercommunal antenne du Boulou (Laurent Vié) : 06.03.11.37.04**

Par mail à l'adresse suivante : pjintercommunal@vallespir.com

Sur le site internet : <https://www.pijvallespir.com/contacts>

Sur la page facebook : [pjintercommunalduvallespir](https://www.facebook.com/pjintercommunalduvallespir)

Le PIJ Intercommunal est aussi présent sur les réseaux sociaux via le dispositif national des promeneurs du net : <https://www.promeneursdunet.fr/>

Sur facebook : laurentpromeneurdunet66

Sur Instagram : laurent.pijvallespir

Sur Snapchat : Laurent Pij Vallespir

6 – Le service Jeunesse intercommunal et L'accueil adolescents de Céret réouvriront à compter du mardi 2 juin 2020.

- ➔ **Accueil de loisirs ado : Accueil tous les jours scolaires de 16h à 18h, le mercredi de 13h30 à 18h suivant le protocole mis en place consultable sur le site de la CCV, rubrique jeunesse et sur le facebook : Accueil-Ado-de-Céret**

ou à la demande en contactant le **04-68-21-20-66** ou par Mail : coordo.enfancejeunesse@vallespir.com

Le service intercommunal recevra le public de préférence sur rendez-vous :
Num : 04-68-21-20-66

POUR LA COLLECTE DES ORDURES MENAGERES

Le service sera assuré normalement avec une organisation des tournées échelonnée en début de matinée ce qui risque de modifier quelque peu les horaires de passage.

Il est fortement recommandé de sortir son container individuel la veille du passage du service.

Le service de dotation de bacs (ou remplacement des bacs cassés) a repris à compter du 11 mai 2020.

DECHETERIES DE CERET ET LE BOULOU

Maintien des ouvertures aux particuliers des déchèteries de Céret de Le Boulou dans les conditions suivantes :

- Pas plus de 2m3 par personne et par mois
- Être muni de sa carte de déchèterie
- Pendant la file d'attente, ne pas sortir de sa voiture et être patient
- Les agents des déchèteries ne prêteront pas mains fortes aux usagers
- Respecter la distance minimale de 1 mètre entre chaque personne
- Comme la plupart des déplacements, les enfants ne sont pas autorisés à être présents dans le véhicule.
- Capacité d'accueil : Déchèterie Le Boulou - 10 véhicules maximum à l'intérieur du site.
Déchèterie Céret – 5 véhicules maximum à l'intérieur du site.

➔ **Ouverture aux particuliers et aux professionnels :**

Du lundi au samedi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h15 (sauf lundi et jeudi après-midi)

➔ **Ouverture réservée exclusivement aux professionnels :** Lundi et Jeudi après-midi

Présentation de la carte déchèterie professionnelle obligatoire

Renseignements : 07 87 95 85 46

La recyclerie du Vallespir est ouverte de 9h à 12h30 et de 14h à 16h30 (pour les dépôts prendre rendez-vous au 09 54 12 34 48). La collecte des encombrants est suspendue.

Pour les textiles, il est recommandé de ne pas se déplacer pour utiliser les colonnes, la collecte étant suspendue durant la période de confinement. Nous vous invitons à conserver les textiles à votre domicile.

Selon l'évolution de la situation le service pourra être modifié.

POUR LE FONCTIONNEMENT GENERAL ET LES SERVICES SUPPORTS AU SIEGE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Service Accueil Public : Ouverture aux jours et heures habituels à compter du 2 juin 2020 (du lundi au vendredi de 8h à 12 h et de 14 h à 17 h)

Contact : 04-68-87-69-05 (horaires d'ouverture)

Mail : accueil@vallespir.com

POUR LE SERVICE DU TOURISME INTERCOMMUNAL

L'office intercommunal du tourisme réouvrira à compter du mardi 2 juin 2020 et accueillera le public selon un protocole sanitaire consultable sur <http://www.vallespir-tourisme.fr/>

Contact par mail : accueiltourisme@vallespir.com **ou par tél** : Numéro 04-68-87-00-53

➡ Du lundi au vendredi : 9h00-12h30/14h00-18h00

➡ Le samedi : 9h00-12h30/14h00-17h00

POUR LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET LA PEPINIERE D'ENTREPRISE VALL-UP

Contact : economie@vallespir.com

La Pépinière d'entreprise VALL-UP à ouvert au public le mardi 12 mai 2020. Un protocole d'hygiène pour l'application des mesures barrières sera mis en place.

Ouverture à compter du 2 juin 2020 de l'espace de Coworking. Pour plus de renseignements
Contact : N° 04 -11- 96 - 01-12 / **Mail** : vallup@vallespir.com

POUR L'HABITAT :

Pour les demandes d'aides relatives aux travaux d'amélioration de l'habitat, suspension des permanences et visites des opérateurs (une date de reprise est attendue courant juin et sera communiqué) :

. Si votre logement se situe dans un périmètre « centre ancien » des communes de Le Boulou, Céret, Maureillas Las Illas, Le Perthus, Reynès et St Jean Pla de Corts, l'équipe SOLIHA mandatée

dans le cadre de l'Opération programmée de l'amélioration de l'Habitat (OPAH) continue à traiter les dossiers.

Contact téléphonique : 04 68 54 65 45 - mail : contact.pyreneesorientales@soliha.fr

. Pour un logement hors de ces périmètres, contactez l'équipe URBANIS en charge du Programme d'intérêt général « Mieux se loger 66 » au **04 68 63 76 86** les mardis et jeudis de 14h à 16h et les mercredis de 11h à 13h ou mail : mieuxseloger66@urbanis.fr

Pour toute autre demande, vous pouvez contacter le siège de la CCV

Contact téléphonique : 04-68-87-69-05 (horaires d'ouverture)

Contact Mail : accueil@vallespir.com

Nous ne manquerons pas de répondre à votre demande.

Ce dispositif est susceptible d'être modifié en fonction de l'évolution de la situation de la crise sanitaire.